

Communiqué de presse
6 Février 2019

Comité de concertation: approbation de deux accords de coopération en matière d'assistance aux victimes

Le Comité de concertation a approuvé l'accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Communauté française, la Communauté flamande, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune en matière d'assistance aux victimes pour la Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que l'accord de coopération entre l'Etat Fédéral, la Communauté française et la Région wallonne en matière d'assistance aux victimes.

Les deux objectifs principaux de ces accords de coopération sont de prévoir un modèle de collaboration, d'orientation et de renvoi entre les différents services d'assistance aux victimes et la reconnaissance officielle des structures de concertation existantes. Les autorités concernées s'engagent en outre à une attention durable envers la problématique des victimes.

URL source: <https://premier.be/fr/comit%C3%A9-de-concertation-approbation-de-deux-accords-de-coop%C3%A9ration-en-mati%C3%A8re-d-assistance-aux>